VILLE DE SAINT-GHISLAIN

I N F O R M A T I O N

CONSEIL COMMUNAL DU 21 OCTOBRE 2024

(salle communale de Villerot - 19H00)

ORDRE DU JOUR

Séance publique

- Interpellation citoyenne du Collège communal : irrecevabilité.
- Centre Public d'Action Sociale : modification budgétaire n° 2 du service ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2024 - approbation.
- Règlement redevance pour la fourniture d'électricité aux bornes communales de rechargement destinées aux véhicules particuliers : exercice 2025 - arrêt.
- Procès-verbal de vérification de la caisse de la Directrice financière : 3e trimestre 2024.
- SEPTEM : utilisation des subsides 2023 - approbation.
- Fabrique d'église Saint-Géry de Baudour : modification budgétaire n° 2 de l'exercice 2024 - approbation.
- Conseil d'Administration de la Fabrique d'église EPUB de Baudour-Herchies : budget de l'exercice 2025 - approbation.
- Fabriques d'églises : budgets de l'exercice 2025 - approbations.
- Intercommunale iMio : Assemblée générale ordinaire du 5 novembre 2024 - ordre du jour et points inscrits à l'ordre du jour : approbation.
- Règlements complémentaires sur le roulage.
- Marchés publics extraordinaires : approbation des conditions et des modes de passation.
- Convention concernant l'installation d'un point cash à Baudour : approbation.
- Service Social Collectif : assurance hospitalisation collective - adhésion au contrat cadre.
- Subvention "ILI" : formations Alpha-FLE et Citoyenneté - conventions de partenariat entre la Ville et le Ciep Hainaut-Centre : approbation.
- Adoption du procès-verbal de la séance précédente.

*****

- Question(s) orale(s) d'actualité.

Huis clos

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général,
B. ANSCIAUX

ADMINISTRATION COMMUNALE DE SAINT-GHISLAIN • HAINAUT •

Le Bourgmestre,
D. OLIVIER